

Résidence du Collège Jean-de-Brébeuf

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SERVICES OFFERTS

- Chaque chambre contient :
 - Un lavabo
 - Un lit
 - Une armoire à linge
 - Une bibliothèque
 - Un bureau de travail
 - Une lampe
 - Une chaise
 - La literie
- Les services d'entretien font une fois tous les quinze jours le changement des draps et des taies d'oreillers. Chaque semaine, le nettoyage à la vadrouille, l'époussetage, le lavage du lavabo et du miroir est fait, selon l'horaire suivant :
 - Lundi : 8^e étage
 - Mardi : 7^e étage
 - Mercredi : 6^e étage
 - Jeudi : 5^e étage
 - Vendredi : 4^e étage
- Il y a une cuisine à la disposition des étudiants au 4^e, 6^e étage et 8^e étage. De façon non-exhaustive, vous y trouverez :
 - Micro-onde
 - Plaque de cuisson
 - Four grille-pain
 - Bouilloire
 - Réfrigérateur
- Un dépôt de 10 \$ est exigé pour la clé et remis à son retour, en fin d'année. En cas de perte, la serrure est changée et des coûts de 10 \$ sont facturés.
- L'accès internet sans fil est disponible partout dans la résidence. L'étudiant reçoit son code d'accès en début d'année.
- Il y a un salon à la disposition des étudiants au 4^e, 6^e étage et 8^e étage.
- Des laveuses et sècheuses sont disponibles au G4-39 (4^e étage de la résidence).
- Pour stationner sa voiture sur un des terrains du Collège, vous devez vous procurer un permis et acquitter les frais de stationnement au préposé;
- Le Collège met à la disposition des cyclistes un enclos extérieur barré pour les vélos.
- Le courrier et les colis sont déposés dans une armoire barrée au salon du 4^e étage. Ils sont distribués par les surveillants d'étage.

FINS DE SEMAINE

- La chambre est louée du dimanche au vendredi. Vous devez quitter la résidence au plus tard à 18h30 le vendredi et pouvez entrer le dimanche soir à partir de 18h.
- Pour obtenir une permission spéciale pour rester la fin de semaine, vous devez faire une demande aux responsables de la résidence avant 20h le jeudi. Des frais de 19\$/nuit sont exigés.

- Étant donné l'encadrement restreint la fin de semaine, les permissions pour demeurer à la résidence sont accordées seulement dans des cas particuliers, soit : aux personnes résidentes qui habitent à plus de 150 km du collège, qui n'ont aucune autre possibilité d'hébergement et qui démontrent l'autonomie et la maturité nécessaires pour se prendre en charge.
- Il est à noter que les règlements de la résidence demeurent inchangés les fins de semaine.

HORAIRE DES LOCAUX ET SERVICES DE LA RÉSIDENCE

Horaire de la cafétéria :

Matin : 7 h 30 à 9 h
Midi : 11 h 30 à 13 h 15
Soir : 17 h 30 à 18 h 30

Locaux pour études :

Locaux réservés pour des travaux d'équipe et individuels de 18 h à 2 h AM.

Gymnase, salle multi et aréna: (basket, volley, badminton, cosom)

Sur réservation

Salle d'entraînement :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : entre 6h30 et 21 h selon l'horaire de cours

Salons et cuisines de la résidence

Tous les soirs jusqu'à 23h

*** La ligue d'improvisation présente des matchs les mercredis à compter de 20h dans la grande salle. L'horaire de la saison sera disponible en début d'année. ***

TARIFS 2020-2021

Chambre simple (34 semaines) :	3100 \$
Chambre double (34 semaines) :	2494 \$
Repas (3 repas/jour - 164 jours) :	2492 \$
Repas du midi (164 jours) :	1068 \$
Fins de semaine :	287 \$/session ou 19 \$/nuit